

De l'installation du Musée Gruyérien au Chateau de Bulle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE L'INSTALLATION DU MUSÉE GRUYÉRIEN AU CHATEAU DE BULLE

La Commission du Musée Gruyérien a délégué (nov. 1917) MM. Despond, syndic de Bulle, et Morard, conseiller municipal, auprès de la Société d'histoire du canton de Fribourg pour avoir l'avis des historiens fribourgeois sur la possibilité d'installer les collections du Musée Gruyérien au château de Bulle.

Après une longue et intéressante discussion, où l'on a bien pesé le pour et le contre de la question, l'assemblée s'est déclarée à l'unanimité pour l'installation de ce nouveau musée dans le château de Bulle; elle a décidé, en outre, d'écrire au Conseil d'Etat pour lui demander de bien vouloir céder dans ce but le château en tout ou en partie.

Dès lors, la Commission du Musée Gruyérien a demandé à deux spécialistes de bien vouloir examiner cette question à fond et de lui adresser un rapport.

Elle s'est adressée en premier lieu à M. D. Viollier, vice-directeur du Musée national et président de la Société suisse de préhistoire, puis à M. Otto Schmid, architecte, secrétaire de la Société suisse des monuments historiques. M. Schmid travaille depuis de longues années, sous les ordres de M. Albert Næf, comme architecte adjoint à la restauration du château de Chillon. Il a restauré de nombreuses églises dans le canton de Vaud et plusieurs châteaux. Il a présidé, entr'autres, à l'exploration de l'ancien évêché à Lausanne et à sa transformation en musée du Vieux Lausanne. Il restaure en ce moment, pour l'évêque de Bâle, la cathédrale de Soleure.

La question de l'installation du Musée Gruyérien dans le château de Bulle intéresse au plus haut point tous les amis de l'histoire et des anciens monuments du canton de Fribourg; aussi sommes-nous heureux de publier dans les *Annales* les rapports des deux experts. Nous remercions vivement la Commission du Musée Gruyérien d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ici le texte de ces rapports.